



PROJET Olympiade 2024/2028



COMITE SARTHE DE VOLLEY-BALL

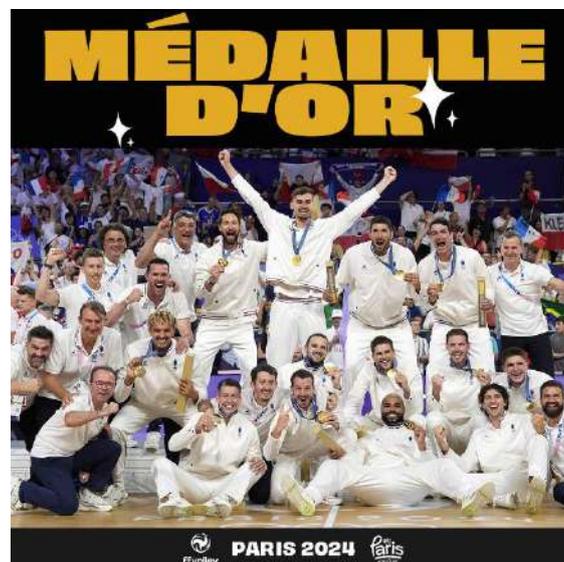


Table des matières

| | | |
|------------|---|-----------|
| 1 | Préambule | 4 |
| 2 | Fiche d'identité de la structure | 4 |
| 3 | Présentation de la liste | 4 |
| 3.1 | Le Comité directeur | 4 |
| 3.2 | Les différentes commissions | 5 |
| 3.3 | Les membres des commissions | 5 |
| 4 | Etat des lieux après l'Olympiade 2020-2024 | 5 |
| 4.1 | Rencontre avec les clubs | 5 |
| 4.1.1 | Organisation interne | 5 |
| 4.1.2 | Communication | 5 |
| 4.1.3 | Organisation technique | 6 |
| 4.1.4 | Convivialité | 6 |
| 4.1.5 | Logistique | 7 |
| 4.1.6 | Sponsoring, partenariat | 7 |
| 4.1.7 | Conclusion | 7 |
| 4.2 | Les salariés du comité | 7 |
| 4.2.1 | L'Agent Technique Départemental (ATD) | 7 |
| 4.2.2 | L'Agent de Développement (ADD) | 8 |
| 4.3 | Statistiques clubs | 8 |
| 4.4 | Statistiques licenciés | 9 |
| 4.4.1 | Les licences en Pays de la Loire | 9 |
| 4.4.2 | L'évolution des licences Sarthoises pendant la dernière Olympiade | 10 |
| 4.4.3 | Les licences par catégories | 10 |
| 4.4.4 | Les licences jeunes | 11 |
| 4.4.5 | La répartition homme/femme | 11 |
| 4.4.6 | Les conclusions des statistiques | 12 |
| 4.4.7 | Bilan statistique de l'Olympiade et objectif de la prochaine | 12 |
| 4.5 | L'état financier du comité | 13 |
| 4.5.1 | Les aides financières du comité | 14 |
| 4.6 | Nos actions techniques et de développement | 14 |
| 4.6.1 | Les tournois inter-entreprises : | 14 |
| 4.6.2 | La « Tournée Green/Beach » | 14 |
| 4.6.3 | Les regroupements techniques | 14 |
| 4.6.4 | Les formations comité | 15 |
| 5 | Les axes du projet | 15 |
| 6 | Les enjeux du comité Sarthe de volley-ball pour la prochaine Olympiade | 15 |
| 6.1 | Développer le volley-ball en Sarthe et étendre la pratique | 16 |
| 6.1.1 | Le public scolaire | 16 |
| 6.1.2 | L'accès vers le haut niveau | 16 |
| 6.1.3 | Le jeune public | 16 |
| 6.1.4 | Le volley santé | 17 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 6.1.5 | Le handisport et le sport adapté | 17 |
| 6.1.6 | La pratique des loisirs | 17 |
| 6.1.7 | Le sport en entreprise | 18 |
| 6.1.8 | Le beach-volley et green-volley | 18 |
| 6.2 | Créer de nouveaux clubs et accompagner les anciens | 18 |
| 6.2.1 | Les rencontres et visites de club | 18 |
| 6.2.2 | La création de club | 18 |
| 6.2.3 | L'aide à la communication | 19 |
| 6.2.4 | L'emploi et la formation | 19 |
| 6.2.5 | Les équipements | 19 |
| 6.3 | Développer des partenariats et des actions en liens | 19 |
| 6.3.1 | Acquisition de matériel | 20 |
| 6.3.2 | Nouveau site web | 20 |
| 6.3.3 | Donner de la visibilité au volley-ball | 20 |
| 6.4 | Participer à des évènements et en organiser pour faire parler du volley-ball | 20 |
| 6.4.1 | Les évènements comité | 20 |
| 6.4.2 | Les autres évènements | 21 |
| 6.5 | Développer le comité de manière générale | 21 |
| 7 | Conclusion | 21 |

1 Préambule

Le comité départemental de volley-ball de la Sarthe cherche depuis plusieurs années à se développer et à accroître son rayonnement. Dans ce projet d'Olympiade vous trouverez les différents axes qui ont pour finalité de développer l'activité avec pour objectifs concrets d'augmenter le nombre de clubs et de licenciés en Sarthe.

Notre projet d'Olympiade est guidé par les objectifs de la Fédération Française de volley-ball, la ligue des Pays de la Loire.

Le recrutement d'un agent de développement à temps plein le 26 septembre 2023 vient s'inscrire dans la politique de la fédération française de volley-ball. Dans leur plan horizon 2028, celle-ci a pour objectif l'embauche de cinquante agents de développement sur le territoire français visant à développer la pratique du volley en France.

Le comité de Volley est en plein développement et va chercher dans les années à venir à accroître son rôle dans le paysage sarthois et ligérien.

2 Fiche d'identité de la structure

Nom de l'association : Comité Départemental de la Sarthe de Volley-ball

Date de création de l'association : 23 octobre 1969

Date de publication au Journal Officiel : 31 octobre 1969

Objet de l'association : Exercer sur les associations affiliées ayant leur siège sur son territoire ainsi que sur les membres de ces associations, les pouvoirs qui lui sont délégués par la fédération, sur décision du conseil d'administration fédéral.

Siège social de l'association : Maison Départementale des Sports, 29 boulevard Saint Michel, 72000 Le Mans.

3 Présentation de la liste

3.1 Le Comité directeur

| Nom | Prénom | Fonction |
|-----------|------------|--|
| Valverde | Xavier | Président |
| Luys | Christophe | Vice-Président |
| Cochet | Elysa | Secrétaire Général |
| Boucher | Fabien | Trésorier |
| Chanclout | Ludovic | Responsable sportive jeunes et seniors |
| Denis | Mickaël | Commission arbitrage |

3.2 Les différentes commissions

Le fonctionnement du comité est réparti dans des commissions avec pour chacune un responsable élu.

Responsable CDA : Mickael Denis

Responsable Sportive Seniors-Jeunes- Loisirs : Ludovic Chanclout

Responsable Commission Technique : Fabien Boucher – Xavier Valverde

Responsable Commission Développement : Christophe Luys – Xavier Valverde

Responsable Commission Communication : Xavier Valverde

Responsable Commission Partenaires : Leroux Corentin

Responsable Commission Evènementielle : Xavier Valverde

D'autres personnes ne faisant pas parti du comité directeur sont membres de certaines commissions.

| | | |
|----------|----------|--|
| Favalier | Adeline | Commission loisir et événementielle |
| Mahut | Thibaut | Commission arbitrage |
| Cabaret | Cédric | Commission événementielle et développement |
| Rousset | Frédéric | Organisation coupe de la Sarthe |

4 Etat des lieux après l'Olympiade 2020-2024

4.1 Rencontre avec les clubs

Lors de la saison 2023/2024, notre agent de développement a engagé une campagne de rencontres avec les différents dirigeants de club afin de faire un état des lieux général sur leurs structures et leurs attentes vis-à-vis du comité.

L'objectif étant de permettre au comité de construire un projet pour la prochaine Olympiade en lien avec les enjeux des différents clubs Sarthois. (Echantillon : 9 clubs sur 11 à l'époque)

Vous trouverez ci-dessous un bilan synthétique de ces rencontres.

4.1.1 Organisation interne

Dans un premier temps nous avons pu questionner les clubs sur leur organisation. Il faut noter que chaque club a son propre mode de fonctionnement en fonction du nombre de licenciés et des activités développées et proposées.

Globalement l'organisation est bonne pour tous nos clubs avec des réunions organisées et des commissions afin de répartir au mieux les missions.

4.1.2 Communication

La quasi-totalité des clubs possèdent leurs propres moyens de communication. Des pages **Facebook/Instagram** et des sites web permettent le relais de leurs informations. Pour la communication en interne, **what's app** est l'application la plus utilisée que ce soit pour les discussions

de bureau ou tout simplement pour les équipes et les créneaux d'entraînement. Certains clubs utilisent des applications comme **Team Pulse** ou **Easy sport** pour leur composition d'équipes.

Enfin il leur a été d'évaluer la communication avec les différentes instances.

Fédération : Les clubs ne sollicitent pas beaucoup la fédération mais il s'avère que quand ils ont des besoins spécifiques il est assez difficile d'obtenir des réponses.

Ligue : Le constat n'est pas le même quant aux communications avec la ligue. La ligue est réactive et la communication est bonne. Ils essaient toujours de trouver des solutions rapidement aux problèmes rencontrés.

Comité : Globalement bonne communication avec le comité mais certains clubs remontent des problèmes vis-à-vis de l'organisation de manière générale.

Mairie : Très bonne relation entre les clubs et leurs municipalités

Clubs : Bonne relation entre clubs malgré quelques rivalités

4.1.3 Organisation technique

Il faut d'abord noter que des créneaux d'entraînement sont proposés à des jours différents de la semaine dans les clubs pour des publics variés (jeunes, loisirs, compétition) et que seulement deux clubs proposent des créneaux baby-volley et Volley Santé dans le département.

Pour la majorité des clubs l'encadrement des créneaux d'entraînement est effectué par des bénévoles ayant passé les formations fédérales proposées par le comité. Cependant certains clubs parviennent à faire intervenir des entraîneurs professionnels pour des créneaux d'entraînement spécifique.

Le manque de créneaux et la quasi impossibilité à en obtenir est un problème récurrent pour l'ensemble des clubs existants et qui freine grandement la possibilité de développement ou de création de nouveaux clubs sur le département.

Les clubs se disent également intéressés par l'embauche d'un éducateur au niveau du comité qui pourrait alors être mis à disposition des clubs pour les entraînements des jeunes.

4.1.4 Convivialité

Interrogé aussi sur l'aspect convivial dans leurs structures, nous retrouvons d'un côté les clubs avec beaucoup de licenciés pour qui il est difficile de mettre du lien entre tous les membres et les équipes, de l'autre côté les clubs avec moins de licenciés qui se considèrent plus comme un club dit « familiaux ».

Malgré cela, tous les clubs parviennent à mettre en place des événements festifs et des tournois internes afin d'accentuer le sentiment d'appartenance à un groupe au sein de leur association.

4.1.5 Logistique

Les clubs apprécient la possibilité d'achat de matériel par l'intermédiaire du comité au cours de la saison afin de permettre une réduction du coût (achat de ballons).

Résurgence du problème de l'obtention de créneaux dans les gymnases pour la majorité des clubs ayant un afflux massif de nouveaux joueurs. La pluralité des disciplines au sein des communes est un facteur qui n'aide pas à récupérer de nouvelles plages horaires au niveau des gymnases.

4.1.6 Sponsoring, partenariat

La plupart des clubs parviennent à faire appel à des partenaires privés via du sponsoring ou mécénat. Ces aides financières vont permettre le plus souvent l'achat d'un jeu de maillot pour les différentes équipes. Le démarchage de ces sponsors se fait le plus souvent via des contacts en interne avec des licenciés des clubs.

Il faut noter que les demandes de subvention publiques sont faibles. Certains sont accompagnés financièrement par leur municipalité. Seuls les clubs les plus structurés font les démarches pour une demande de subvention via l'ANS par exemple.

4.1.7 Conclusion

Pour conclure cet état des lieux, nous pouvons dire **que le comité se doit d'être un appui** pour les clubs Sarthois. Il est important de les accompagner face à toutes leurs problématiques afin de permettre au volley de se développer.

Quelques points d'amélioration pour notre structure ont pu être remontés et nous devons agir en conséquence pour la prochaine Olympiade.

Le volley-ball en Sarthe est porté par le comité mais surtout par les clubs, à nous de faire en sorte que notre développement et nos actions puissent permettre aux clubs de faire de même. **Il sera obligatoire dans l'avenir d'avoir un membre de chaque club au sein du comité directeur ou d'une commission afin d'inclure les clubs au cœur de nos projets.**

4.2 Les salariés du comité

4.2.1 L'Agent Technique Départemental (ATD)

Jean-Pierre Brouard CDI à temps partiel (12h)



Missions principales :

- Planifier et organiser les sélections pour les regroupements des jeunes joueurs
- Assurer la détection des joueurs pour préparer les rencontres interdépartementales
- Organiser et encadrer les stages départementaux pour toutes les catégories jeunes
- Assurer des interventions auprès du public scolaire dans le cadre des opérations Smashy et autres actions ponctuelles.
- Planifier, organiser et assurer les différentes formations de cadres techniques : DRE1 (Diplôme Régional d'entraîneur de volley-ball), accompagnateurs d'équipes, initiateur Volley

4.2.2 L'Agent de Développement (ADD)

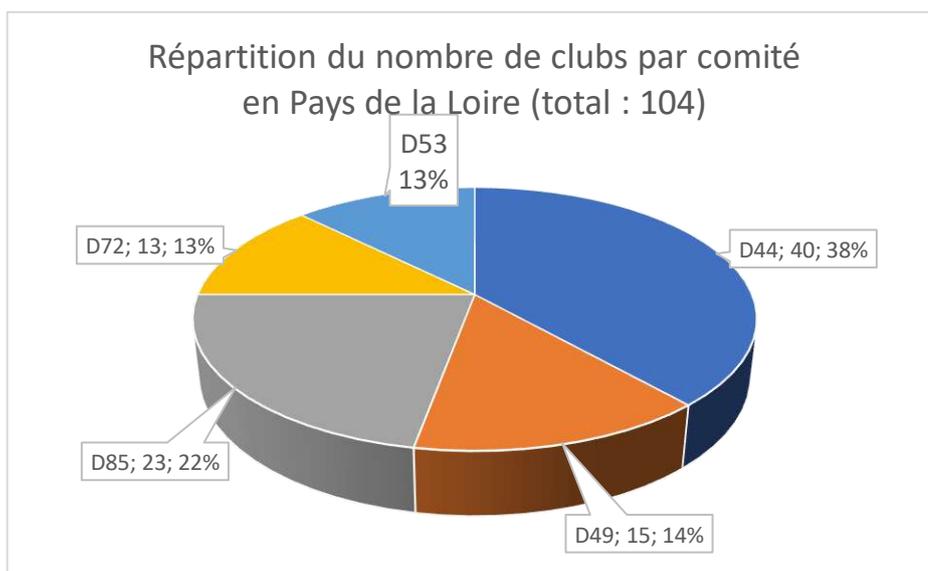


Corentin Leroux CDI temps complet (35h)

Missions principales

- Développer la pratique du volley-ball ainsi que toutes ses variantes sur tout le territoire Sarthois
- Aider à la création de club et ainsi œuvrer pour l'augmentation le nombre de licenciés
- Accompagner et soutenir les clubs dans leurs différentes démarches
- Promouvoir le volley-ball en Sarthe autour d'évènements et de la communication via les réseaux sociaux et le site web du comité
- Travailler à la création de nouveaux équipements
- Développer les pratiques adaptées (volley assis, soft volley, volley détente féminin, fit volley) en lien avec les collectivités locales
- Identifier les partenariats possibles et accompagner les élus dans leur prospection

4.3 Statistiques clubs



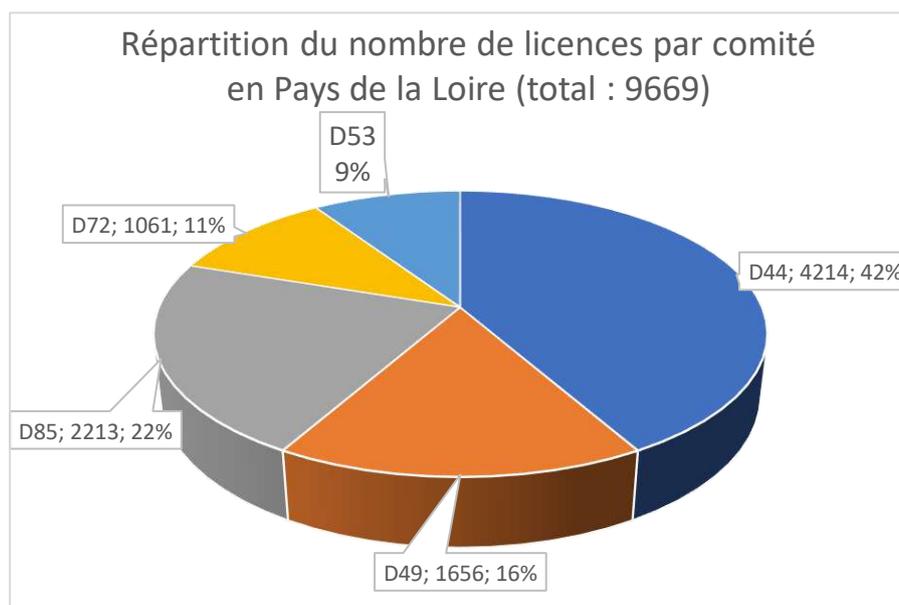
La carte des clubs Sarthois :

Communes : Beaufay / Sablé-sur-Sarthe / La Flèche / Château-du-Loir / Ruillé-sur Loir / Le Mans / Yvré l'évêque / Coulaines / La Chapelle Saint Aubin / La Ferté Bernard / Mamers / Mulsanne / Club jeune collègue Pasteur d'Yvré l'Evêque



4.4 Statistiques licenciés

4.4.1 Les licences en Pays de la Loire



4.4.2 L'évolution des licences Sarthoises pendant la dernière Olympiade

Tableau évolution des licences

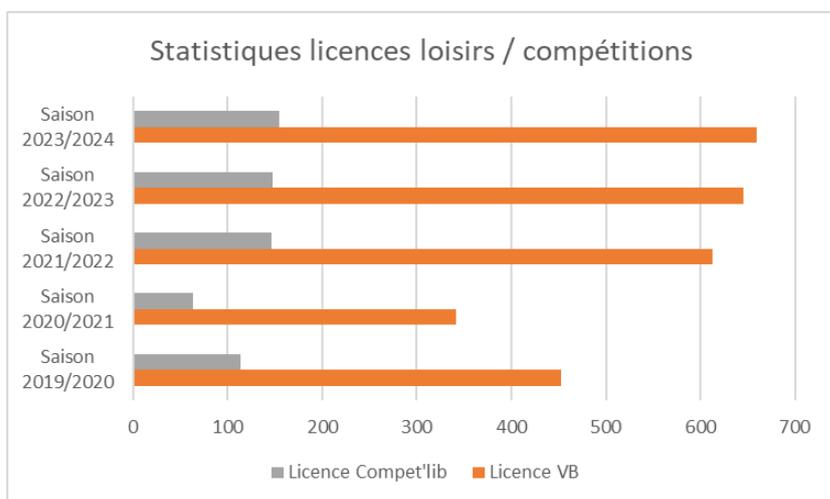
| | Saison 2016/2017 | Saison 2017/2018 | Saison 2018/2019 | Saison 2019/2020 | Saison 2020/2021 | Saison 2021/2022 | Saison 2022/2023 | Saison 2023/2024 |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Licence VB | 526 | 466 | 444 | 453 | 342 | 613 | 646 | 660 |
| Licence Compet'lib | 144 | 137 | 130 | 113 | 63 | 146 | 148 | 154 |
| Licence Beach | 16 | 9 | 0 | 0 | 7 | 7 | 17 | 50 |
| Dirigeants | 15 | 10 | 21 | 24 | 31 | 37 | 36 | 46 |
| Encadrement | 6 | 8 | 65 | 53 | 36 | 51 | 68 | 90 |
| VPT | 29 | 25 | 36 | 30 | 19 | 35 | 39 | 56 |
| Evenementielle | 929 | 84 | 189 | 280 | 36 | 164 | 748 | 807 |
| Total licences | 1665 | 739 | 885 | 953 | 534 | 1053 | 1702 | 1863 |
| Total licences (hors Eve) | 736 | 655 | 696 | 673 | 498 | 889 | 954 | 1056 |

4.4.3 Les licences par catégories

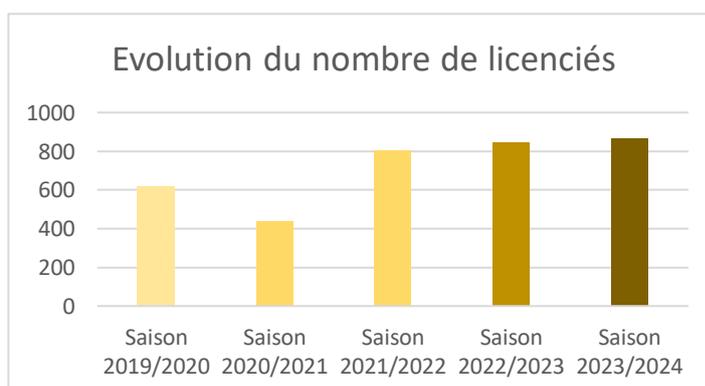
Tableau des licenciés

| | Saison 2016/2017 | Saison 2017/2018 | Saison 2018/2019 | Saison 2019/2020 | Saison 2020/2021 | Saison 2021/2022 | Saison 2022/2023 | Saison 2023/2024 |
|-----------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Hommes | 348 | 321 | 321 | 317 | 232 | 456 | 453 | 463 |
| Femmes | 367 | 320 | 303 | 302 | 207 | 349 | 394 | 402 |
| Jeunes | 378 | 336 | 301 | 318 | 234 | 489 | 531 | 523 |
| Seniors | 337 | 305 | 323 | 301 | 205 | 316 | 316 | 342 |
| Total licenciés | 715 | 641 | 624 | 619 | 439 | 805 | 847 | 865 |

Statistiques licences loisirs / compétitions



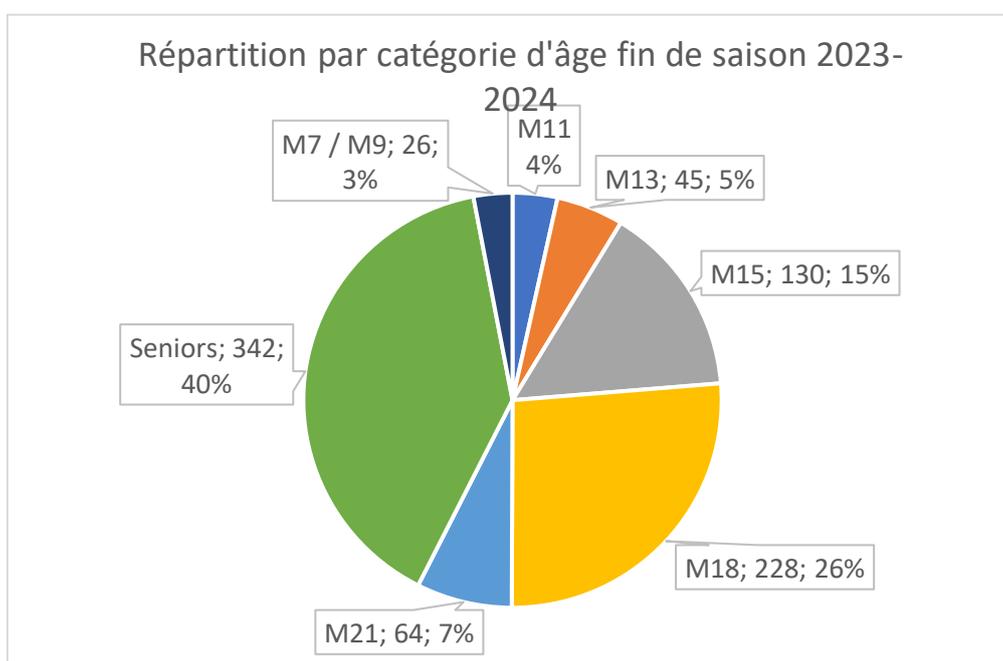
Evolution du nombre de licenciés



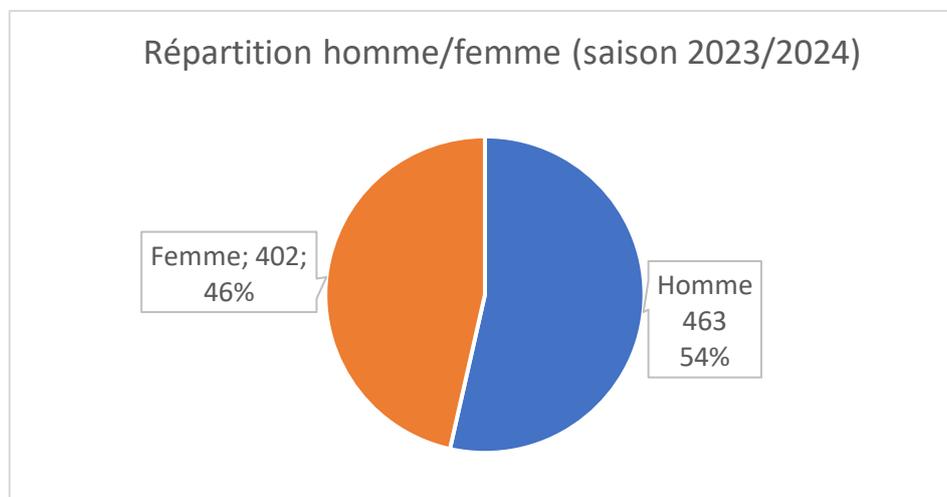
4.4.4 Les licences jeunes

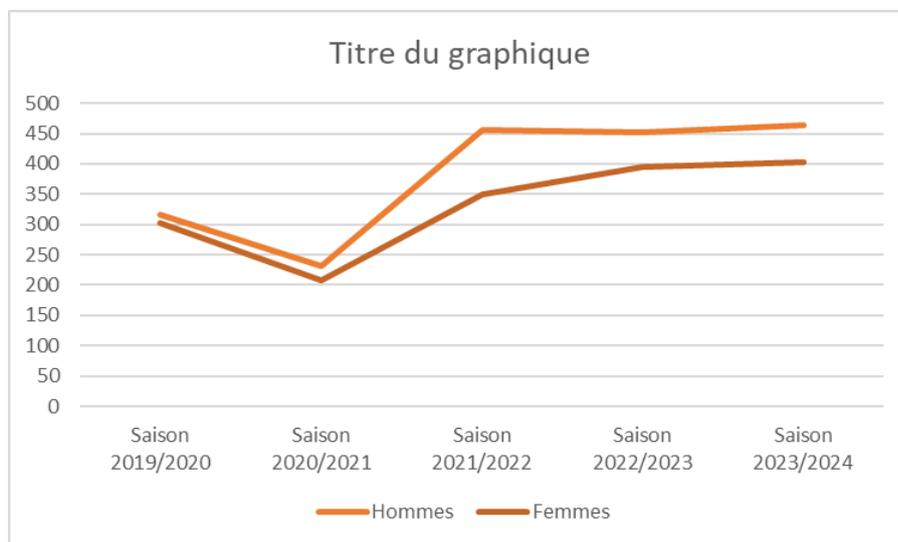
Tableau des licenciés jeune

| | Saison 2016/2017 | Saison 2017/2018 | Saison 2018/2019 | Saison 2019/2020 | Saison 2020/2021 | Saison 2021/2022 | Saison 2022/2023 | Saison 2023/2024 |
|------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| M7 | 18 | 14 | 21 | 16 | 6 | 25 | 11 | 12 |
| M9 | 23 | 29 | 21 | 18 | 6 | 32 | 19 | 14 |
| M11 | 68 | 32 | 23 | 48 | 15 | 26 | 32 | 30 |
| M13 | 63 | 58 | 59 | 36 | 23 | 68 | 74 | 45 |
| M15 | 66 | 69 | 57 | 79 | 53 | 101 | 124 | 130 |
| M18 | 81 | 72 | 57 | 61 | 92 | 179 | 217 | 228 |
| M21 | 59 | 62 | 63 | 60 | 39 | 58 | 54 | 64 |
| Total licenciés jeunes | 378 | 336 | 301 | 318 | 234 | 489 | 531 | 523 |



4.4.5 La répartition homme/femme





4.4.6 Les conclusions des statistiques

Nous pouvons remarquer, à travers ces différentes statistiques, que le volley-ball Sarthois est dans une bonne dynamique depuis le début de l'Olympiade 2020/2024 et la fin des années COVID.

Le nombre de licences et de licenciés ne cesse d'augmenter et ce notamment grâce aux bons résultats de l'équipe de France de volley aux Jeux Olympiques.

Notre première force est notre nombre de licenciés jeunes car ils représentent 60 % du total des licenciés en Sarthe. Cependant, nous remarquons que certaines catégories de jeunes ont du mal à être représentées (de M7 à M13)

En augmentant notre nombre de licenciés dans les catégories M7 à M13, nous pourrions lancer une réelle dynamique et nous permettre de nous développer encore plus.

Même si la dynamique est positive, nous restons un comité en retard par rapport à d'autres comités comme le 44, le 85 et le 49. Pour ce qui est du nombre de clubs, nous restons plutôt dans la moyenne des autres comités, avec le 44 qui reste le comité le plus développé de la ligue avec 40 clubs.

Notre deuxième force est la répartition des genres. En effet, nous arrivons quasiment à une égalité au niveau des licences femmes et hommes, là où dans d'autres sports il existe une réelle difficulté. Nous devons maintenant utiliser nos deux forces afin de nous permettre de continuer à nous développer.

4.4.7 Bilan statistique de l'Olympiade et objectif de la prochaine

| Tableau des licences | | | | |
|--------------------------|---------------------|---------------------|------------|------------------------------|
| | Olympiade 2016/2020 | Olympiade 2020/2024 | Différence | Objectif Olympiade 2024/2028 |
| Licence VB | 453 | 660 | 207 | 850 |
| Licence Compet'lib | 113 | 154 | 41 | 220 |
| Licence Beach | 0 | 50 | 50 | 100 |
| Dirigeants | 24 | 46 | 22 | 80 |
| Encadrement | 53 | 90 | 37 | 150 |
| VPT | 30 | 56 | 26 | 100 |
| Evenementielle | 280 | 807 | 527 | 1500 |
| Total licences | 953 | 1863 | 910 | 3000 |
| Total licences (hors Eve | 673 | 1056 | 383 | 1500 |

Cette Olympiade 2020/2024 s'est conclue par de très bons chiffres statistiques au niveau des licences et des licenciés en général. Nous sommes en gain de licences sur tous les types proposés par la fédération.

Nous pouvons noter un gain de +383 licences, ce qui représente également un gain de +246 licenciés volley-ball en Sarthe pendant l'Olympiade.

Nous espérons qu'avec notre politique de développement nous pourrions atteindre nos objectifs d'ici la fin de l'Olympiade 2024/2028.

4.5 L'état financier du comité

| COMITE SARTHE VOLLEY BALL | BUDGET | REALISE | BUDGET |
|---|------------------|------------------|------------------|
| | 2023/2024 | 2023/2024 | 2024/2025 |
| RESULTAT | 0,00 | 2 807,21 | 0,00 |
| COMPTE DE CHARGE | 31 000,00 | 51 948,47 | 55 700,00 |
| ACHATS | 1 700,00 | 3 865,53 | 1 330,00 |
| FOURNITURE DE BUREAU | 100,00 | 124,04 | 130,00 |
| ACHAT MATERIEL , EQUIPEMENT | 1 600,00 | 3 732,04 | 1 200,00 |
| PRODUIT D'ENTRETIEN | 0,00 | 9,45 | 0,00 |
| SERVICES EXTERIEURS | 1 440,00 | 1 589,69 | 1 700,00 |
| PHOTOCOPIES | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| CHARGES LOCATIVES | 860,00 | 855,00 | 900,00 |
| PRIMES D'ASSURANCE | 580,00 | 589,69 | 600,00 |
| FORMATIONS DES DIRIGEANTS | 0,00 | 145,00 | 200,00 |
| AUTRES SERVICES EXTERIEURS | 8 320,00 | 10 373,30 | 13 670,00 |
| FRAIS PERSONNELS EXTERIEURS | 400,00 | 668,00 | 700,00 |
| PUBLICITE RELATION PUBLIQUE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| DEP COMMISSION ARBITRAGE | 800,00 | 976,50 | 1 000,00 |
| DEP COMMISSION DEVELOPPEMENT | 1 000,00 | 2 717,58 | 3 500,00 |
| DEP COMMISSION SPORTIVE | 800,00 | 373,64 | 500,00 |
| DEP COMMISSION COUPE DE LA SARTHE | 500,00 | 0,00 | 500,00 |
| DEP COMMISSION TECHNIQUE | 2 500,00 | 2 073,00 | 3 000,00 |
| DEP COMMISSION SECTION SPORTIVE | 2 000,00 | 3 079,34 | 4 000,00 |
| DEP COMMISSION DIRECTEUR ET BUREAU | 100,00 | 206,81 | 200,00 |
| FRAIS POSTAUX ET COMMUNICATION | 200,00 | 237,98 | 250,00 |
| SERVICES BANCAIRES | 20,00 | 40,45 | 20,00 |
| REDEVANCES FEDERATIONS | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| CHARGES DU PERSONNEL | 19 540,00 | 36 119,95 | 39 000,00 |
| REMUNERATION DU PERSONNEL | 15 000,00 | 22 947,24 | 25 000,00 |
| URSSAF | 3 500,00 | 9 452,00 | 10 000,00 |
| PREVOYANCE + MUTUELLE | 70,00 | 671,84 | 700,00 |
| RETRAITE MALAKOFF | 760,00 | 2 115,87 | 2 300,00 |
| DGFRIP - PRELVT A LA SOURCE | 0,00 | 771,70 | 800,00 |
| AFDAS - FORMATION DU PERSONNEL | 100,00 | 161,30 | 200,00 |
| MEDECINE DU TRAVAIL | 110,00 | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| CHARGES FINANCIERES | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| DOTATIONS EXCEPTIONNELLES | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

| COMITE SARTHE VOLLEY BALL | BUDGET | REALISE | BUDGET |
|---|------------------|------------------|------------------|
| | 2023/2024 | 2023/2024 | 2024/2025 |
| COMPTE DE PRODUIT | 31 000,00 | 54 755,68 | 55 700,00 |
| VENTE DE PRESTATION DE SERVICE | 700,00 | 935,00 | 1 100,00 |
| FORMATION ARBITRE/MARQUEUR | 300,00 | 305,00 | 400,00 |
| FORMATION ENTRAINEUR TECHNIQUE | 400,00 | 630,00 | 700,00 |
| PARTICIPATION INTERDEP/LIGUE/COMITE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PRODUITS D'ACTIVITE ANNEXE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| SUBVENTION D'EXPLOITATION | 3 000,00 | 25 755,00 | 25 755,00 |
| SUBVENTION CONSEIL GENERAL | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| SUBVENTION CNDS | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| SUBVENTION LIGUE PAYS DE LOIRE DE VOLLEY BALL | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| SUBVENTION FEDERATION DE VOLLEY BALL | 3 000,00 | 3 755,00 | 3 755,00 |
| DGFRIP | 0,00 | 22 000,00 | 22 000,00 |
| AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 26 700,00 | 26 597,35 | 27 345,00 |
| PARTICIPATION DES CLUBS | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| COTISATIONS LICENCES | 22 500,00 | 22 148,35 | 23 000,00 |
| ENGAGEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL | 3 200,00 | 2 931,00 | 3 200,00 |
| ENGAGEMENT CHAMPIONNAT REGIONAL | 200,00 | 288,00 | 345,00 |
| ENGAGEMENT CHAMPIONNAT LOISIR | 300,00 | 270,00 | 300,00 |
| ENGAGEMENT COUPE DE LA SARTHE | 500,00 | 0,00 | 500,00 |
| PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PARTIPATION AU DEVELOPPEMENT DU VOLLEY | 0,00 | 960,00 | 0,00 |
| PRODUITS FINANCIERS | 600,00 | 1 468,33 | 1 500,00 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 0,00 | 0 | 0,00 |

Le Comité Départemental possède un compte de résultats, un bilan et un budget prévisionnel qui est réalisé par la trésorière du comité.

Ce bilan est présenté tous les ans lors de l'assemblée générale (2023/2024 : **+2807€**)

A noter que ce bilan est maîtrisé depuis plusieurs années avec en finalité toujours un résultat à l'équilibre ou excédentaire.

4.5.1 Les aides financières du comité

| Partenaires | Apport | Aides financières |
|---------------------------|---|-------------------|
| Agence Nationale du sport | Aide à l'emploi (agent de développement) (2023-2025, reconductible jusqu'en 2028) Lien avec la FFvolley | 12 000€ par an |
| | Soutien aux actions (2024-2025) | 4988€ |
| 1 partenaire privé | Soutien aux actions | 500€ |
| Total des aides | | 18 000€ |

4.6 Nos actions techniques et de développement

4.6.1 Les tournois inter-entreprises :

Le comité organise des tournois inter-entreprises en partenariat avec un club support. Cela permet à un nouveau public de venir pratiquer le volley-ball entre collègues, dans une ambiance sportive et conviviale.

4.6.2 La « Tournée Green/Beach »

Cette tournée s'inscrit dans le projet de diversification de la pratique. Le comité se déplace dans les bases de loisirs sarthoises pour y proposer l'activité volley-ball sur sable ou sur herbe. Les groupes d'enfants et les visiteurs des bases peuvent venir découvrir et jouer gratuitement au volley-ball le temps d'une après-midi.

4.6.3 Les regroupements techniques

Le comité organise par l'intermédiaire de son ATD des regroupements techniques pour les jeunes du département. Ils viennent alors s'entraîner et développer plus de compétences dans le but de pouvoir performer aux rencontres interdépartementales.

4.6.4 Les formations comité

Nous proposons aux licenciés Sarthois de pouvoir se former à l'arbitrage, la tenue d'une table de marque ou encore pour l'encadrement technique. Des formations sont proposées par l'intermédiaire de notre ATD ainsi que par le responsable arbitrage membre du comité directeur.

5 Les axes du projet

L'Olympiade 2024-2028 **autour de 4 axes principaux** : Le principal axe sera le **développement** du volley sous toutes ses formes. Grâce au recrutement de notre agent de développement, nous souhaitons continuer dans cette direction afin de pérenniser dans le temps les actions mises en route sur la période 2023-2024, d'autant plus que ce poste peut être financé par la fédération jusqu'en 2028 en fonction des évolutions du nombre de licenciés au sein de notre comité.

- **Le développement** de la pratique du volley sous toutes ses formes est l'axe principal pouvant nous permettre de rendre de plus en plus attractif notre sport. En proposant toujours de nouvelles actions et événements afin de poursuivre ce qui a été mis en place sur la fin de l'olympiade précédente (Opération Green Beach, Tournois Inter-entreprises), mais également en diversifiant la pratique du volley (volley Outdoor loisir et compétition, volley santé).
- Le deuxième axe autour de la **pratique des jeunes**, le pilier de notre sport en Sarthe, car avoir des jeunes qui pratiquent est ce qui permet d'obtenir un bon taux de renouvellement de licences dans toutes les catégories. De plus, les cycles scolaires doivent se développer au maximum et nous devons faciliter l'accès aux compétitions pour les néo-licenciés.
- Le troisième axe sera **l'accès vers le haut niveau** avec l'organisation de regroupements sur sélection de jeunes compétiteurs les destinant à performer lors des rencontres interdépartementales. Ce cheminement permet à certains jeunes d'intégrer des structures régionales ou nationales de volley-ball. Nous devons œuvrer pour la création d'une structure de type sport/étude volley-ball au sein d'un collège puis d'un lycée en commun avec le comité.
- Et enfin, le dernier axe sera la **professionnalisation**. Il est important de former les cadres de demain et permettre aux clubs les plus structurés d'embaucher des techniciens professionnels. En formant et en employant quelqu'un au sein du comité, nous pourrions faciliter l'ouverture de nouveaux créneaux et mettre ce cadre en action sur nos événements et actions techniques. Le départ à la retraite de notre ATD est à anticiper

6 Les enjeux du comité Sarthe de volley-ball pour la prochaine Olympiade

- Continuer de développer le volley-ball en Sarthe par de nouvelles actions
- Accompagner les clubs existants sur le territoire et aider à la création de nouvelles structures
- Former les cadres, arbitres et jeunes volleyeurs de demain

- Participer à des événements et en organiser pour faire parler du volley-ball
- Développer le comité de manière générale
- Anticiper et préparer le départ à la retraite de notre ATD
- Diversifier la pratique et permettre la création d'une structure de pratique du Beach-volley sur le bassin Manceau ainsi que d'autres structures en Sarthe.
- Travailler sur la création d'une section sport/étude au sein d'un collège et d'un lycée avec le comité en partenaire

6.1 Développer le volley-ball en Sarthe et étendre la pratique

Le développement est l'axe sur lequel la fédération a décidé de miser à l'échelle nationale. Nous espérons ainsi rendre plus attractive la pratique du volley-ball.

6.1.1 Le public scolaire

Le volley-ball n'est pas une activité qui est peu pratiquée auprès du jeune public scolaire. En effet, elle est régulièrement pratiquée au collège et lycée mais n'est que très rarement proposée aux primaires. Pour pallier à cela, la fédération a développé les opérations Smashy qui sont destinées aux enfants des écoles primaires privées et publiques. Il s'agit d'un cycle de 5 séances de volley (minimum) avec l'apprentissage ludique des bases de l'activité.

Actions :

- *Des opérations Smashy sont réalisées par l'ATD du comité auprès d'écoles qui sont proches d'un club.*
- *D'autres opérations plus ponctuelles sous forme de matinée ou d'après-midi découverte sont proposées principalement dans des secteurs cherchant à créer un club*

6.1.2 L'accès vers le haut niveau

Le comité Sarthe se doit de proposer aux jeunes sarthois les plus performants des moyens de pouvoir s'exercer et s'entraîner dans les meilleures conditions possibles. C'est la mission de notre ATD qui sélectionne les joueurs et joueuses afin de les suivre toute l'année et les préparer aux rencontres interdépartementales. Il nous faudra anticiper le départ de notre ATD et étudier nos possibilités pour l'avenir (Embauche d'un nouvel ATD à temps plein et étudier les missions à mettre en place).

Actions :

- *Des regroupements sont organisés tout au long de l'année par notre ATD afin d'apporter aux jeunes un volume d'entraînement en plus de leurs créneaux dans leurs clubs respectifs.*
- *Participation aux rencontres interdépartementales qui déterminent les départements les plus performants dans les catégories d'âge suivantes : M11 / M12F / M14F et M15M.*
- *Création d'une section sport/étude entre un ou plusieurs établissements scolaires et le comité*

6.1.3 Le jeune public

L'objectif pour le comité est de proposer une offre de compétitions pour tous les publics jeunes afin qu'ils puissent s'épanouir dans un autre contexte que leur entraînement.

Actions :

- *Des compétitions sont organisées tout au long de la saison sous forme de plateaux pour permettre aux jeunes joueurs de venir se rencontrer avec les autres clubs*
- *Un nouveau format de compétition devrait voir le jour pendant cette Olympiade qui s'adapterait au niveau des néo-pratiquants.*
- *Le comité participe depuis la saison 2023/2024 à la tournée d'été organisée par le CDOS qui vise à initier les jeunes des centres de loisirs à la pratique des différents sports dont le volley-ball.*

6.1.4 Le volley santé

La pratique du volley-ball s'est modernisée et une branche volley-santé a vu le jour ces dernières années.

Actions :

- *Proposer des actions autour du soft-volley afin de proposer cette activité pour un public peu habitué à pratiquer du sport*
- *Promouvoir le fit-volley auprès des clubs et les accompagner dans l'ouverture de créneaux dédiés*

6.1.5 L'handisport et le sport adapté

La pratique du volley-ball s'est modernisée et une branche volley-santé a vu le jour ces dernières années. En développant cette forme de pratique en Sarthe, nous pourrions aider les clubs pour l'ouverture de créneaux de volley-assis ou simplement volley santé.

Actions :

- *Développer la pratique du volley-assis qui n'est pas du tout proposée aujourd'hui dans notre département*
- *Participer aux événements annuels à destination du public en situation de handicap (Premiers de Cordée au stade Marie Marvingt)*

6.1.6 La pratique des loisirs

La pratique compétitive du volley-ball n'est plus l'unique forme de pratique qui intéresse les licenciés. C'est pourquoi la licence « Volley Pour Tous » a été créée par la fédération afin de répondre à cette demande.

Actions :

- *Un championnat « compèt'lib » est mis en place tous les ans par le comité pour répondre aux demandes des licenciés (rencontres mixtes en semaine et règlement adapté)*

6.1.7 Le sport en entreprise

L'ouverture au monde de l'entreprise est un axe que le comité Sarthe de volley-ball souhaite continuer à le développer.

Actions :

- *Organisation de plusieurs tournois inter-entreprises avec un club comme support*
- *Organisation d'une journée Du Stade Vers l'Emploi mettant en relation des demandeurs d'emploi et des responsables d'entreprises autour de l'activité volley-santé*

6.1.8 Le beach-volley et green-volley

Le développement des nouvelles pratiques et notamment les pratiques extérieures est une réelle volonté de notre comité. La création de site de pratique en Sarthe, notamment sur le bassin du Mans, sera un enjeu de cette Olympiade.

- *Organisation d'une tournée Green/Beach volley dans les bases de loisirs Sarthoises*
- *Organisation de tournois estivaux de volley-ball extérieur, sur herbe ou sur sable*
- *Création de plusieurs sites de pratique du Beach-volley en Sarthe et plus précisément sur le bassin du Mans. Etudier la possibilité de s'allier avec le comité de Hand pour créer un site commun aux deux disciplines.*

6.2 Créer de nouveaux clubs et accompagner les anciens

6.2.1 Les rencontres et visites de club

Il est important pour le comité d'être au plus proche des clubs existants et les accompagner dans leurs démarches.

Actions :

- *Notre agent de développement se charge de rencontrer les dirigeants de clubs afin de faire le point avec eux sur leur fonctionnement et pouvoir répondre à leurs attentes.*
- *L'agent va à la rencontre des clubs en grande difficulté afin de les aider à trouver des solutions.*
- *Deux réunions annuelles sont prévues avec les clubs afin de faire un point au début et à la fin de la saison.*
- *Création de « Clubs jeunes » permettant de mettre en lien une association sportive d'un collège ou d'un lycée et un club ou une structure.*

6.2.2 La création de club

Le nombre de clubs en Sarthe est aujourd'hui au nombre de 13. Nous nous devons d'appuyer l'ouverture de nouveaux créneaux et nouvelles associations afin de pouvoir accueillir toutes les personnes souhaitant se licencier.

Actions :

- *Prise de contact puis rendez-vous avec différentes mairies, collectivités et clubs omnisports afin de les questionner sur la pratique du volley-ball*
- *Création d'un plan comité d'accompagnement financier, matériel et humain pour aider à la création de club en venant compléter les aides de la fédération.*

6.2.3 L'aide à la communication

Actions :

- *Relais des informations des clubs sur nos réseaux sociaux et site internet*
- *Création d'une banderole de promotion personnalisable pour les clubs*

6.2.4 L'emploi et la formation

Le développement du volley-ball en Sarthe passe par la professionnalisation des structures et la formation des bénévoles

Actions :

- *Des formations de cadres techniques et d'arbitres sont proposées tous les ans pour aider les clubs dans leur structuration*
- *Le comité étudie la possibilité d'embaucher ou de former professionnellement un éducateur sportif spécialisé dans le volley-ball qui pourrait être mis à disposition des clubs, mais également pour nous aider dans toutes nos actions techniques.*
- *Communiquer auprès des clubs sur les formations existantes pour les aider également à se professionnaliser (grosses structures)*

6.2.5 Les équipements

La question des équipements sportifs est une réelle problématique pour nos clubs qui sont souvent en concurrence avec d'autres disciplines pour obtenir des créneaux de gymnase.

Actions :

- *Accompagner les clubs auprès des mairies et collectivités locales pour les aider dans l'obtention de créneaux de salle.*
- *Œuvrer auprès des mairies pour la construction de nouvelles infrastructures sportives (gymnase et terrain de beach-volley)*

6.3 Développer des partenariats et des actions en liens

Les subventions publiques sont de plus en plus difficiles à obtenir et baissent d'années en années. C'est pourquoi la recherche de partenaire privé est devenue quelque chose d'important pour les associations afin de pouvoir financer des actions mais également du matériel qui coûte de plus en plus cher, surtout les ballons.

6.3.1 Acquisition de matériel

Les besoins en matériel sont importants pour le fonctionnement d'un club ou d'un comité. Il est important de pouvoir le renouveler à moindre coût.

Actions :

- *Recenser les besoins des clubs pour ainsi faire des achats groupés de matériel potentiellement auprès de nos partenaires.*
- *Acheter du matériel qui pourra être mis à disposition gratuitement de toute création de créneau volley avec pour finalité la création d'un club.*

6.3.2 Nouveau site web

Avoir un outil de communication digitale est primordial pour une association et encore plus pour un comité. Aujourd'hui notre site internet est obsolète et ne peut être utilisé par les clubs et être mis à jour. Cet outil est indispensable pour le relais de nos informations et pouvoir relayer celles des clubs. Il pourra permettre également de pouvoir suivre les résultats des compétitions jeunes.

Actions :

- *Etudier le coût de la création d'un site web et lancer la procédure de création.*
- *Créer un site web simple d'utilisation avec toutes les infos et documents nécessaires pour les licenciés et non licenciés.*

6.3.3 Donner de la visibilité au volley-ball

Il est souhaitable que pour chacune de nos actions, les élus et salariés du comité puissent être identifiés à leur juste valeur et ainsi pouvoir identifier le comité sur ses actions.

Actions :

- *Achat de textile pour les salariés quand ils vont sur le terrain et pendant les événements, textile à proposer également aux élus qui s'investiront dans les actions.*
- *Achat de supports de communication à utiliser sur nos manifestations.*

6.4 Participer à des événements et en organiser pour faire parler du volley-ball

Il est important pour un comité de pouvoir faire vivre son activité au sein du département. Cela va passer par la participation aux plus d'événements possibles organisés par d'autres institutions, mais également par l'organisation de nos propres événements. La création et l'organisation de nouveaux événements est un élément clé de notre comité.

6.4.1 Les événements comité

Actions :

- *Organisation de la coupe de la Sarthe qui n'a plus eu lieu depuis 2016*
- *Création d'un projet « Les 24h du volley » en Sarthe*
- *Organisation de soirées découvertes du volley et du soft volley dans des communes dépourvues de club*
- *Organisation de tournois inter-entreprises*

- *Mise en place d'une tournée Green-Beach volley dans des bases de loisirs sarthoises avec une potentielle organisation de tournois*
- *La finalité de l'Olympiade serait d'organiser la tenue d'un match national ou international en Sarthe.*

6.4.2 Les autres évènements

Actions :

- *Participation aux événements organisés par le CDOS (Caravane terre de jeux, Tournée d'été)*
- *Participer à la Journée Evasion organisée par l'association Premiers de Cordée*

6.5 Développer le comité de manière générale

Actions :

- *Réunir le bureau de façon fréquente afin de faire des points réguliers sur les différents dossiers en cours*
- *Création d'un nouveau site internet afin de pouvoir mettre un outil à disposition des clubs et pouvoir mieux promouvoir le volley-ball Sarthois sur internet.*
- *Communiquer auprès des médias pour promouvoir nos événements (France Bleu Maine, LMTV Sarthe, Journaux).*
- *Communiquer de façon régulière sur nos réseaux sociaux et les développer auprès des licenciés.*
- *Recruter ou former un nouvel agent technique à destination du comité et des clubs.*
- *Organiser la tenue d'une compétition ou d'un match national ou international en Sarthe*

7 Conclusion

Le volley-ball en Sarthe se porte bien grâce aux actions menées lors de la précédente Olympiade. Le comité et les clubs sont les acteurs principaux de notre discipline et permettent son rayonnement.

Avec cette nouvelle équipe, la politique et le développement initiés lors de la précédente Olympiade.

Le nouveau comité directeur ainsi que les membres des commissions mettront tout en œuvre pour continuer le développement du volley-ball et faire prospérer notre discipline.

Sachez qu'il est toujours possible d'intégrer le comité via les commissions en cours de saison si vous êtes volontaire et motivés pour nous accompagner dans nos actions.

La continuité du volley-ball en Sarthe est l'affaire de tous, clubs, dirigeants, comité et ses salariés.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.